

 REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE Département des finances et contributions Office du personnel de l'Etat Service d'évaluation des fonctions	DEFINITION DE FONCTION-TYPE		
	Date d'établissement 01.07.75	Date de révision	Date de mise en application 01.07.75
1. Dénomination de la fonction Sociologue		Code fonction 2.09.002	
2. But de la fonction Procéder à des études et à des recherches sur des phénomènes sociaux qui intéressent les organismes de l'Etat, (mouvements de collectivités, aspects sociaux de l'éducation).			
3. Description de la fonction La fonction implique notamment : <ul style="list-style-type: none"> - l'exécution de recherches d'études sociologiques dans des domaines déterminés tels que l'enseignement, la démographie, l'aménagement du territoire, en vue de contribuer à l'amélioration qualitative des conditions d'existence des individus; - l'observation des mutations et mouvements sociaux intervenant dans ces domaines; - la définition des hypothèses et des objectifs; - l'élaboration de plans de recherches à entreprendre; - la conduite d'enquêtes; - le choix des méthodes utilisées et des modalités d'exécution; - le relevé de l'information et son exploitation statistique; - l'analyse et l'interprétation des données obtenues, - la mise en ordre et la présentation des résultats et des conclusions sous forme de rapports; - le choix et la direction de collaborateurs pour l'exécution des recherches et la vérification de leur travail; - l'exécution d'autres tâches à la demande des supérieurs hiérarchiques. 			

Critères	Formation professionnelle	Expérience professionnelle	Efforts intellectuels	Efforts physiques	Responsabilité	Classification
Niveaux	L	C	I	A	H	Cl. max. 18
Points	50	10	49	5	50	Total 164